

Initiation a la Linguistique (Concepts)

Unité d'enseignement	Matière		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire		Mode d'évaluation	
	Codes/S	intitulé			Cours	TD	Contrôle contenu	Examen
UE Fondamentale	F123 F223	Initiation à la linguistique (Concepts)	2	1	1h30		x	x

SEMESTRES : 01 - 02

OBJECTIFS DU MODULE

1. Initier les étudiants à la linguistique en tant que science : son objet, son histoire et ses disciplines.
2. Comprendre le fonctionnement du langage, dans son unité et sa diversité
3. Sensibiliser les étudiants à la complexité des langues naturelles
4. Initier les étudiants au structuralisme à travers une présentation des concepts fondamentaux de ses méthodes et ses applications.
5. Acquérir les notions de base dans les principaux domaines de la linguistique

Bibliographie

- Baylon, Ch. Fabre, P. 1995. *Initiation à la linguistique*. Paris : Nathan.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Chiss J.-L., Filliolet, J. et Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*, Paris : Hachette.
- Chomsky, N. 1971. *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse
- Garric, N. 2007. *Introduction à la linguistique*, Paris : Hachette.
- Jakobson, R. 1963. *Essais de linguistique générale : Les fondations du langage*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Maingueneau, D. 1996. *Aborder la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Martinet, A. 1974. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mounin, G. 2004. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : PUF.
- Moeschler, J. & Auchlin, A. 2018. *Introduction à la linguistique contemporaine*. 4^e éd., col. Cursus, Clamecy : Nouvelle Imprimerie Laballery.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Saussure de, F. 1995. *Cours de linguistique générale*. 4^e éd., Paris : Editions Payot.
- Siouffi, G et Van Raemdonck, D. 1999. *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris : Bréal.
- Soutet, O. 2017. *Linguistique*. 3^e éd., col. Quadrige Manuels, Paris : Editions PUF.

PROGRAMME DETAILLÉ/SEMESTRE 1 & 2**Semestre 1****Introduction**

Présentation de la discipline : qu'est-ce que la linguistique ?

Chapitre 1. Introduction à l'étude du langage

1. Définition du langage
2. Les caractéristiques du langage
3. La distinction entre le langage humain et le langage animal

Chapitre 2. Aperçu historique

1. De la grammaire antique à la grammaire de Port - Royal
2. La grammaire traditionnelle

Chapitre 3. Le rejet de la grammaire traditionnelle et la naissance du structuralisme

1. Le Cours de Linguistique Générale
2. Les grandes orientations du cours
3. Les dichotomies saussuriennes
 - 3.1. Langue/Parole
 - 3.2. Synchronie/Diachronie
 - 3.3. Syntagmatique/Paradigmatique
 - 3.4. Signifiant/signifié

Chapitre 4. Spécificités des langues naturelles humaines

1. Le signe linguistique
2. Caractéristiques du signe linguistique

Semestre 2 :**Chapitre 1. Les différentes disciplines de la linguistique**

1. La phonétique et la phonologie.

2. La morphologie
3. La syntaxe
4. La lexicologie
5. La sémantique
6. La sémiologie / La sémiotique.
7. La stylistique
8. La pragmatique

Chapitre 2. Les champs interdisciplinaires

- 1- Psycholinguistique et linguistique cognitive
- 2- Pathologie du langage et de la parole
- 3- Linguistique appliquée

I- INTRODUCTION

PRESENTATION DE LA DISCIPLINE :

QU'EST-CE QUE LA LINGUISTIQUE ?

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain.

La linguistique est une science qui a pour objet l'étude des phénomènes linguistiques en général; c'est une science de la langue et des langues.

Ferdinand De Saussure, linguiste considéré comme le fondateur et le père de la linguistique, la considère comme champ d'étude scientifique; il la définit comme une *"science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même"* (P Robert 1991). Il s'agit donc de considérer la langue comme objet d'analyse scientifique qui s'éloigne de tout contexte social qui peut lui accorder des jugements de valeur. A ce propos, André MARTINET pense qu'*"une étude est scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux"*.

La linguistique et la grammaire :

La linguistique est l'étude **scientifique** du langage humain. Par scientifique, on veut dire que cette étude tente d'être **objective**.

Le linguiste se contente donc d'être **descriptif**. S'il entend dire au lieu de « *c'est ce que je vous dis* » une forme comme « *c'est qu'est-ce que je vous dis* », il va noter cette forme syntaxique sans dire si elle est bonne ou mauvaise. Il pourra préciser qu'il a relevé cette forme dans un discours **oral** plutôt qu'**écrit**, chez une personne de l'**âge** adulte, du **sexe** masculin, de telle **région**, de telle **classe** sociale, etc. Mais il ne condamnera pas. Il ne dira pas « cette formulation est fautive ».

Les grammaires, au contraire, ont traditionnellement été **prescriptives**, a quelques exceptions près — les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas, au XVIIe siècle ou, a l'époque moderne, *Le bon usage* de Grevisse, par exemple. Un grammairien et un pédagogue donnent généralement une vue prescriptive de la langue. Ils invoquent la **norme** qui est pour eux la « bonne » façon de parler. Lorsqu'ils parleront de **fautes** « populaires », ils entendront par là les écarts de langage du parler d'une classe sociale qu'ils jugent implicitement comme inférieure. Pour eux, la norme appartient au « beau langage » de la « bonne société ». Les **sociolinguistes** modernes diront que cette norme a été considérée, la plupart du temps, comme le reflet de la langue des classes **favorisées**.

CHAPITRE I : INTRODUCTION Á L'ÉTUDE DU LANGAGE

1. Définition du langage

Le langage est défini par Jean Dubois dans son dictionnaire linguistique comme étant :

« La capacité, spécifique a l'espèce humaine, de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres corticaux génétiquement spécialisés. Ce système de signes vocaux utilisé par un groupe social (ou communauté linguistique) déterminé constitue une langue particulière.*

Par les problèmes qu'il pose, le langage est le lieu d'analyses très diverses, impliquant des rapports multiples : la relation entre le sujet et le langage, qui est le domaine de la psycholinguistique, entre le langage et la société, qui est le domaine de la sociolinguistique,

entre la fonction symbolique et le système que constitue la langue, entre la langue comme un tout et les parties qui la constituent, entre la langue comme système universel et les langues qui en sont les formes particulières, entre la langue particulière comme forme commune à un groupe social et les diverses réalisations de cette langue par les locuteurs, tout cela étant le domaine de la linguistique. ces divers domaines sont-ils nécessairement et étroitement reliés les uns aux autres.

Le nom de langage a été étendu à tout système de signes socialement codifiés qui ne fait pas appel à la parole (ex. le langage des sourds-muets). Il se confond parfois avec communication ; ainsi, le langage des abeilles met en œuvre des moyens physiques (position par rapport au soleil, battements d'ailes, etc.) pour communiquer des informations sur les gisements de nectar.

Le nom de langage est largement utilisé en informatique pour indiquer une série d'instructions utilisant divers signes numériques et alphabétiques. »

2. Les caractéristiques du langage

*Emile Benveniste dans son ouvrage intitulé : *Problèmes de linguistique générale*, 1966, Gallimard, t. 1, pp. 60-62, détermine les caractéristiques du langage en le comparant à la communication animale.

« Les différences sont considérables et elles aident à prendre conscience de ce qui caractérise en propre le langage humain. Celle-ci, d'abord, essentielle, que le message des abeilles consiste entièrement dans la danse, sans intervention d'un appareil " vocal ", alors qu'il n'y a pas de langage sans voix. D'où une autre différence, qui est d'ordre physique. N'étant pas vocale mais gestuelle, la communication chez les abeilles s'effectue nécessairement dans les conditions qui permettent une perception visuelle, sous l'éclairage du jour ; elle ne peut avoir lieu dans l'obscurité. Le langage humain ne connaît pas cette limitation.

Une différence capitale apparaît aussi dans la situation où la communication a lieu. Le message des abeilles n'appelle aucune réponse de l'entourage, sinon une certaine conduite, qui n'est pas une réponse. Cela signifie que les abeilles ne connaissent pas le dialogue, qui est la condition du langage humain. Nous parlons à d'autres, telle est la réalité humaine. Cela révèle un nouveau contraste. Parce qu'il n'y a pas dialogue pour les

abeilles, la communication se réfère seulement à une certaine donnée objective. Il ne peut y avoir de communication relative à une donnée linguistique ; déjà parce qu'il n'y a pas de réponse, la réponse étant une réaction linguistique à une manifestation linguistique ; mais aussi en ce sens que le message d'une abeille ne peut être reproduit par une autre qui n'aurait pas vu elle-même les choses que la première annonce. On n'a pas constaté qu'une abeille aille par exemple porter dans une autre ruche le message qu'elle a reçu dans la sienne, ce qui serait une manière de transmission ou de relais. On voit la différence avec le langage humain, où, dans le dialogue, la référence à l'expérience objective et la réaction à la manifestation linguistique s'entremêlent librement et à l'infini. L'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message. Chacune de celles qui, alertées par la danse de la butineuse, sortent et vont se nourrir à l'endroit indiqué, reproduit quand elle rentre la même information, non d'après le message premier, mais d'après la réalité qu'elle vient de constater. Or le caractère du langage est de procurer un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace, ce qui est le propre de notre symbolisme et le fondement de la tradition linguistique.

Si nous considérons maintenant le contenu du message, il sera facile d'observer qu'il se rapporte toujours et seulement à une donnée, la nourriture, et que les seules variantes qu'il comporte sont relatives à des données spatiales. Le contraste est évident avec l'illimité des contenus du langage humain.

3. La distinction entre le langage humain et la communication animale :

3.1. Principales différences entre la communication animale et la communication humaine

Cette section est directement tirée du site de Dr. Martin Beaudoin (Université d'Alberta: <http://www.pomme.ualberta.ca/ling/>)

Différences	Communication humaine	Communication animale
1. Déplacement	peut évoquer le passé, le futur,	énonce ce qui est lié au

	l'absent, l'hypothétique et l'impossible	présent temporel et spatial (sauf abeilles)
2. Apprentissage	nécessaire	non nécessaire
3. Base	unités arbitraires (sans lien entre le mot et l'objet à décrire)	unités iconiques (avec lien entre le signifié et le signifiant)
4. Unités	discrètes (divisibles et combinables)	graduées (messages indivisibles et non combinables)
5. Mutualité	fréquente (les gens se répondent)	relativement rare
6. Mensonges, divagations	fréquents	cas sporadiques de mensonges et pas de divagation
7. Métacommunication	métacommunication (les gens expliquent ce qu'ils veulent dire ou corrigent les autres)	pas de métacommunication
8. Polysémie	prévalente (les mots peuvent avoir plusieurs sens)	monosémie

Parmi les caractéristiques présentées dans le tableau ci-dessus, il importe de porter une attention particulière au déplacement qui permet aux humains de parler du passé, du futur, d'imaginer, de supposer, etc. Cette caractéristique des langues naturelles, sur laquelle repose la littérature en général, est extrêmement importante car elle constitue l'une des manifestations les plus intéressantes de la langue.

La nature des unités utilisées se démarquent de celles utilisées par les animaux pour

communiquer en ce sens qu'elles sont combinables et servent à former des messages qui peuvent être soit très simples soit très complexes (très longues phrases). Cette caractéristique nommée la double articulation est certainement la plus remarquable des systèmes de communication oraux propres aux humains.

Il est important d'ajouter que la plupart des signes linguistiques sont polysémiques. Prenons par exemple le mot « siège ». Le Petit Robert indique que le mot a trois sens principaux: a) « lieu où se trouve la résidence principale « d'une société, d'une organisation). », b) « lieu où s'établit une armée, pour investir une place forte », et c) « objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir ». Il est donc très fréquent pour un mot d'avoir plus d'un sens (caractère polysémique).z

Finalement, les langues naturelles sont les seuls systèmes permettant la métacommunication qui sert à la définition du code à l'aide du code lui-même. Par exemple, il est possible (et fréquent) pour quelqu'un de définir l'usage d'un terme particulier dans un texte technique par exemple. Cette situation se retrouve très souvent dans les volumes d'introduction à un nouveau champ d'étude nécessitant la définition de notions de base.

3.2. Spécificité de la communication humaine

Les langues naturelles comme le français, l'espagnol, l'allemand, le mandarin et l'anglais, sont des systèmes de communication un peu au même titre que les systèmes comme le code de la route par exemple. Cependant, ils se différencient de ces autres systèmes par une caractéristique principale. Examinez le tableau ci-dessous qui résume les similarités et différences entre les deux systèmes:

Spécificités	Systèmes de communication	Langues naturelles
a. La transmission du sens	-nombreux systèmes de communication transmettent le sens voulu (ex.: code de la route, langue des sourds-muets, numéros de salle, etc.)	la langue sert à transmettre du sens -tout sens transmis n'est pas voulu: les accents nous trahissent

b. L'arbitraire	-de nombreux systèmes utilisent des signes arbitraires (code de la route, numéros de salle, code morse)	-la langue utilise aussi des signes arbitraires ("chat", "crayon", etc.) -la langue utilise aussi des signes moins arbitraires mais interprétables: par exemple: "Je suis intelligent."
c. Linéarité du message	-simultanéité permise (linéarité utilisée mais non requise): les codes visuels spécialement permettent de superposer des images	-linéarité obligée: il faut absolument mettre les sons les uns à la suite des autres, sinon le message sera incompréhensible
d. Le caractère discret du signe	d. Le caractère discret du signe - les systèmes utilisent habituellement des unités discrètes, en nombre fini	-les systèmes utilisent habituellement des unités discrètes, en nombre fini -la langue utilise des unités discrètes: les sons d'une langue sont en nombre limité -la langue utilise également des unités qui présentent un nombre théoriquement infini de variations
e. L'organisation interne du système	-les systèmes ne sont encodés qu'à un seul niveau (simple articulation)	-les langues sont encodées à deux niveaux (double articulation): les unités significatives et les unités

		distinctives a) sons: [p] + [a] + [R] + [l] = "parl" b) monèmes: "parl + ez" = "parlez"
--	--	---

3.3. Double articulation du langage

Cette relation entre le signifié et le signifiant nous amène à faire une autre distinction qui nous paraît importante du point de vue linguistique. Il s'agit de la double articulation du langage (deux types d'unités découpées sur deux niveaux distincts). Selon André MARTINET, la langue s'organise sur deux niveaux qui opèrent de façon différente. Pour lui, les unités qui s'enchaînent dans le discours ne s'enchaînent pas de la même façon et au même niveau.

André Martinet propose donc que la langue contient :

a) des unités de **première articulation**: les **morphèmes** (*unités minimales de signification*). Ce sont des noms (arbre, crayon, maison, etc.), verbes (manger, écrire, rêver, etc.), adjectifs (bleu, grand, rapide, etc.), etc. On note aussi que les "parties de mots" (comme le "-ons" dans le verbe "mangerons", ou le "eur" dans "réparateur") qui ont une valeur grammaticale sont aussi appelées des morphèmes et qu'elles sont aussi porteuses de sens. En effet, à chaque fois qu'un verbe se termine par un "-ons", les locuteurs du français reconnaissent que le sujet est une première personne du pluriel ("nous"), peu importe le verbe.

Ex. 1:

a. "Je viens." (2 morphèmes)

1-je: pron. pers.

2-vien-: verbe venir

b. "Je viendrai." (3 morphèmes)

1-je: pron. pers.

2-vien-: verbe venir

3- drai: futur, 1ere personne du sing.

c- Nous viendrons.

d- Isabelle et moi voterons pour Steven Harper.

-(utilisation du morphème "-ons"):

Ce qu'il faut comprendre à ce moment et ce en quoi cette notion se rattache avec la sémiologie est que ces morphèmes sont constitués d'un signifiant ET d'un signifié.

L'analyse de la langue en morphèmes, champ d'étude fascinant, sera abordée de façon plus détaillée lorsque vous ferez de la morphologie dans le deuxième cours d'introduction offert au département (Fren 370).

b) des unités de **seconde articulation**: les *phonèmes* (unités minimales **distinctives**). Ce sont des sons distinctifs (ils changent le sens d'un mot (**pont-bon, quand-banc**) sans qu'ils ne soient porteurs de sens) propres à une langue.

La langue peut donc "optimiser" son système en formant un grand nombre de mots différents avec une seule modification (remplacer un seul son) plutôt que de créer un nouveau mot complètement différent à chaque fois. Ceci est possible seulement par l'existence d'unités sans sens (les sons, ou phonèmes) que l'on peut substituer les unes aux autres pour changer le sens d'un mot. Cette particularité de créer un système productif contenant deux niveaux d'organisation pour communiquer constitue une différence majeure entre les systèmes de communication utilisés entre animaux et ceux utilisés par les humains.

En résumé, lorsque nous parlons de double articulation du langage, nous parlons de deux niveaux d'organisation du langage:

a) première articulation, les morphèmes (qui ont un signifié et un signifiant)

b) deuxième niveau d'organisation: les phonèmes (qui n'ont qu'un signifiant)

CHAPITRE II : APERÇU HISTORIQUE

Pour ce chapitre se référer au polycopié remis durant le cours de linguistique en classe de cours.

Ou bien ce référer à l'ouvrage de :

- 1- Dominique Maingueneau intitulé « *Aborder la linguistique* », (page : 9-19).
- 2- David Zemmour intitulé « *Initiation à la linguistique* », (Page : 5-19)

II.1. De la grammaire antique à la grammaire de Port-Royal

II.2. La grammaire traditionnelle

CHAPITRE III : LE REJET DE LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE ET LA NAISSANCE DU STRUCTURALISME

III.1. Le Cours de Linguistique Générale (CLG)

Ferdinand de Saussure (1857-1913) a attaché son nom à la naissance de la « linguistique moderne », en tout cas dans le contexte européen. Mais l'essentiel de son travail ne nous est pas parvenu sous la forme d'une œuvre rédigée par lui-même : avec le *cours de linguistique générale*, nous avons affaire à un texte élaboré par des disciples de Saussure, Charles Bally et Albert Sechehaye, à partir de notes prises durant les trois cours de linguistique générale professés par Saussure de 1906 à 1911 à Genève. Ce cours était lui-même le résultat d'une réflexion ininterrompue menée d'abord à l'Ecole des hautes études à Paris, puis, dès 1891, à l'université de Genève. Le cours fut édité pour la première fois en 1916. Ce livre constitue aujourd'hui une référence, une Bible de la linguistique et un point de départ pour les études langagières.

III.2. Les grandes orientations du cours

A- La linguistique est une science descriptive

Il convient de distinguer la nouvelle discipline de la grammaire traditionnelle caractérisée par Saussure comme normative, grammaire qui vise essentiellement à produire des règles pour faire le partage entre formes « correctes » et formes « incorrectes ». En refusant la pure observation, en se fondant sur la logique des catégories de pensée, cette grammaire s'interdit d'être une discipline scientifique. Or c'est justement à la scientificité que la linguistique prétend en adoptant un point de vue strictement descriptif qui exclut les jugements de valeur : là où le grammairien légifère, le linguiste décrit et cherche à apprendre ; là où les puristes invoquent l'autorité, la tradition, l'étymologie, les linguistes en restent à l'observation des faits, au fonctionnement *hic et nunc* du système de la langue.

B- La linguistique affirme la primauté de l'oral sur l'écrit

La philologie est importante dans le domaine de l'interprétation, du commentaire des textes mais la langue en elle-même ne constitue pas l'objet d'étude principal car la philologie débouche sur l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs ou des institutions que Saussure range dans son Cours (chapitre V) sous la rubrique : « éléments externes de la langue ». « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

La philologie en s'attachant au texte, oublie la langue vivante, la langue parlée par une communauté linguistique et concourt à la dépréciation de l'oral. Saussure parle de (chapitre VI) : « la tyrannie de la lettre »

La linguistique pose la primauté de l'oral, de la langue parlée en raison de deux arguments majeurs :

- la parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture (l'enfant apprend à parler avant d'écrire)
- les systèmes d'écritures connus sont fondés sur les unités de la langue parlée (les systèmes alphabétiques reposent sur les sons, les systèmes syllabiques sur les syllabes, les systèmes idéographiques sur les mots).

L'écriture, dans cette conception de la primauté de l'oral, a un rôle second, purement représentatif même si elle conserve tout son prestige (au travers de la littérature, de l'apprentissage de la langue à l'école, de l'orthographe).

La langue (au sens saussurien du terme) et l'écriture constituent deux systèmes de signes distincts.

C- La linguistique fait partie de la science générale des systèmes de signes ou sémiologie

Le langage est une faculté naturelle. La langue est un produit collectif des communautés linguistique qui permet l'expression et la transmission de chaque expérience humaine possible. La langue est donc le plus important système de signes. Sa prééminence est si grande que la linguistique peut devenir « le patron général de toute sémiologie bien que la langue ne soit qu'un système particulier ».

D- La linguistique : ses tâches

Saussure assigne à la linguistique les domaines les plus vastes possibles :

Toutes les manifestations du langage humain (sans exclure les langues mortes sous forme des textes écrits).

La langue devient un objet de la recherche : à travers la masse des faits linguistiques (la matière), il faut reconstruire le système d'une langue déterminée (l'objet).

« Il n'y a de science que du général » (Aristote)

L'étude de la grammaire d'une langue ne semble valide que si elle s'intéresse à la généralisation.

La linguistique aura pour rôle de faire la description et l'histoire de toutes les langues.

La linguistique devra en dégager des lois générales à partir de la diversité des langues.

III.3. Les dichotomies saussuriennes

3.1. Langage : Langue/Parole

Dans la masse des « faits de langage », il faut délimiter un terrain d'étude.

a) Séparation langue et langage :

Le langage est une faculté = capacité, aptitude (de constituer une langue, un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes).

La langue est un produit social, une convention.

Comment situer la langue ?

A partir d'un acte individuel PAROLE (un individu parle à un autre individu) et en partant du principe que les individus possèdent en commun un système d'association et de coordination des sons avec les sens : la LANGUE

A l'échelle d'une communauté la langue devient un pur objet social (ensemble de conventions indispensables à la communication).

Séparer la langue de la parole revient à séparer le social de l'individuel.

b) La parole

Questions :

Y-a-t-il une limite entre le fait de langue et le fait de parole ?

C'est la parole qui fait évoluer la langue.

Les innovations se produisent dans la parole ensuite elles passent dans la langue.

La langue est le système (grammatical et lexical) virtuellement inscrit dans chaque cerveau. La parole réalise la virtualité de la langue.

3.2. Synchronie/Diachronie

Une langue est un système vivant, qui évolue en permanence. Du point de vue du temps, elle peut donc être étudiée sous deux angles différents:

Étude diachronique

Analyse des phénomènes du point de vue de leur évolution historique.

Exemple d'observation diachronique: Le mot nuit trouve ses origines dans le substantif latin : *noctem*.

NB: L'**étymologie** (recherche des rapports qu'un mot entretient avec une autre unité) est une forme d'étude diachronique.

Étude synchronique

(Introduite par Ferdinand de Saussure). Il s'agit de l'observation d'un état de langue considéré dans son fonctionnement interne à un moment donné.

Exemple d'observation synchronique: Les expressions *craindre* et *avoir peur* coexistent en français standard.

3.3. Syntagmatique/Paradigmatique

Pour résumer, nous dirons qu'aux yeux des structuralistes, les formes linguistiques, quelles qu'elles soient, sont reliées entre elles de deux manières :

- relation **distinctive**: mise en opposition sur l'**axe paradigmatique** (les possibilités de **commutation** sur l'axe paradigmatique existent au niveau des sons, au niveau des mots, et même au niveau des phrases)
- relation **combinatoire**: possibilité de mise en contexte sur l'**axe syntagmatique**

3.4. Signifiant/signifié

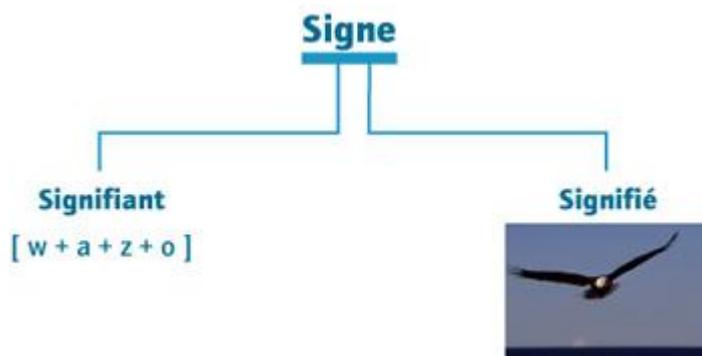
Le signe linguistique est un concept linguistique développé par Ferdinand de Saussure, il a été le premier à définir de façon précise cette notion importante, à l'aide des notions suivantes:

Le signe est formé de deux parties:

a) une partie matérielle: le **SIGNIFIANT** ou **Sa** (image acoustique, image mentale du signe, la représentation mentale sonore)

b) une partie immatérielle: le **SIGNIFIÉ** ou **Sé** (partie conceptuelle du signe --notion).

Prenons un exemple, le mot "oiseau":



Chapitre IV : Spécificités des langues naturelles humaines

IV.1. Le signe linguistique

Le signe linguistique est donc le résultat de l'association d'un **signifiant** (aspect physique du sens) et d'un **signifié** (le sens). Il est difficile de concevoir l'un sans l'autre.

Le signifié est en réalité différent de la définition mais on l'utilise ici comme remplacement par souci de simplicité. Le signifié est constitué d'éléments de sens qu'on appelle les "attributs sémantiques" (concept tiré de la sémantique). Les attributs sémantiques d'un signifié se combinent pour créer le sens du signe. Ces attributs sont

habituellement représentés par les linguistes sous forme de caractéristiques binaires (qui sont actives ou inactives, notées par "+" ou "-"). Le signifié de "table" pourrait ainsi comporter les attributs sémantiques qui suivent: [+meuble][+une surface plane horizontale] [+surface servant à manger]. En précisant que la table comporte une seule surface plane, on l'oppose à la bibliothèque qui en possède plusieurs. En précisant que c'est un meuble, on l'oppose au plancher, à la patinoire ou au plafond. (Beaudoin 2002)

À ces deux distinctions signifiant-signifié, il faut en ajouter une troisième. D'un côté, nous avons la réalité sonore (ou écrite mais qui ne fait que traduire la réalité sonore) dont nous parlons ([wazo]), d'un autre côté nous avons la NOTION de l'objet auquel on réfère. Cette notion existe dans l'esprit des locuteurs, et c'est ce qui leur permet de se comprendre. Cependant, nous n'avons pas parlé de l'objet lui-même, celui dont on parle. Il s'agit du **réfèrent** (l'objet physique, matériel dont les locuteurs parlent).

Le rapport entre le signifié et le signifiant est non arbitraire et nécessaire car il fonde le signe lui-même. Par contre, le rapport entre une réalité elle-même et un signe (la **signification**) est, elle, arbitraire et elle est le résultat d'une convention entre les individus d'une communauté linguistique particulière. Ce rapport constitue la base de toute communication linguistique, alors que les mots, ou comme nous pouvons les appeler maintenant les signes, prennent vie lorsque le lien entre signifiant et signifié est effectué, ce qui nous donne une signification entre une image acoustique et une notion, une réalité mentale (signifié).

IV.2. Caractéristiques du signe linguistique

À partir des observations précédentes, nous pouvons affirmer que le signe linguistique se définit par son caractère:

a. arbitraire:

Comme nous l'avons mentionné auparavant, il n'y a pas de relation "naturelle" entre le mot (ou le signifiant) et la réalité physique qui lui est associée (le signifié).

Par exemple, le choix du mot "bureau" ne repose sur aucun critère qui aurait pu favoriser le choix d'un tel mot plutôt qu'un autre.

Une exception cependant: les **onomatopées**. Dans ce cas, les mots utilisés sont *relativement* proches du son que l'on veut décrire, et ce, dans toutes les langues. ex.: le chant du coq, le bruit de la vache, le jappement du chien.

le bruit d'un canard:

-français: couin-couin

-anglais: quack-quack

-allemand: pack-pack

-danois: rap-rap

-hongrois: hap-hap

Si ce lien obligé entre la réalité et le signe linguistique existait, tous les humains parleraient probablement la même langue. Ce caractère arbitraire du signe fait que l'on doit apprendre un large vocabulaire lorsqu'on apprend une langue, quelle soit maternelle ou seconde.

Évidemment, ce caractère arbitraire du signe linguistique ne s'applique pas aux autres sortes de signes. Par exemple, les signaux routiers doivent se ressembler à cause du fait que l'action est la même dans toutes les langues. Par exemple, un panneau comportant un pain indiquera aux locuteurs de toutes les langues et cultures (ou presque) qu'il y a une boulangerie à proximité.

b. conventionnel:

Pour que les membres d'une communauté se comprennent, il faut qu'ils s'entendent sur les mêmes conventions ou sur les mêmes signes. En conséquence, les signes sont considérés, comme nous avons dit précédemment, comme étant conventionnels, en cela qu'ils résultent d'une convention entre les membres d'une communauté. En fait, partager la même langue, c'est également partager un certain nombre de conventions.

c. linéaire:

Le signifiant se présente de façon linéaire dans l'axe du temps. Il nous faut du temps pour prononcer un mot, pour le réaliser de façon physique. De même, il y a un ordre qui est suivi lors de sa prononciation. Dans la réalisation du signifiant [wazo], il ne m'est pas permis de prononcer les sons dans un ordre différent de celui que nous avons ci-haut si je veux que les autres locuteurs me comprennent. Les signes forment donc une successivité et non une simultanéité. Par opposition, les signes routiers peuvent se substituer: "obligation de tourner" et "tourner à gauche".